

■ Simulation politique

Article de nouvelles de politique québécoise

INITIATION SCOLAIRE : ALCOOL ET SEXUALITÉ

En 2005, une histoire d'initiation scolaire ayant mal tourné avait secoué le Québec. Une nouvelle recrue de l'équipe de football de l'Université Mc Gill, âgée alors de 18 ans, avait été sodomisée avec un manche à balai lors de son initiation. L'université avait alors pris de sévères mesures contre les individus ayant eu à voir avec ce geste. On croyait que de telles situations ne se reproduiraient plus, mais malheureusement telle n'a pas été la réalité.

Encore aujourd'hui, l'alcool est très fréquemment à la base des initiations. De nombreuses sources ayant participé à une initiation indiquent qu'après avoir consommé de l'alcool, les jeunes, ayant perdu une partie de leurs inhibitions, sont plus portés à avoir des comportements à risque, plus particulièrement sur le plan sexuel. Alcool et débauche sont des termes résumant bien ce qui peut caractériser l'entrée à l'université. L'Université de Montréal peut d'ailleurs en témoigner. À la suite des initiations de la dernière rentrée, une trentaine d'hommes et de femmes ont reçu des résultats positifs à différents tests de dépistage d'ITSS ou de grossesses non planifiées.

« L'alcool a un impact sur les inhibitions d'une personne et peut bien certainement avoir un impact sur les comportements à risque. En état d'ébriété, les jeunes, ou même les adultes, voient beaucoup moins les risques associés à tel ou tel comportement. Heureusement, on constate que si une personne a déjà l'habitude de négocier et de porter un condom lorsqu'elle a une relation sexuelle, l'effet de l'alcool sur ce plan sera de beaucoup diminué. Comme ce comportement fait partie des habitudes de la personne, celle-ci aura encore tendance à refuser le contact sexuel s'il n'y a pas de condoms disponibles. Néanmoins, dans beaucoup de cas, cette habitude n'est pas toujours acquise, et l'alcool joue alors un rôle dévastateur sur les comportements à risque », indique Judith Bromont, sexologue.

De son côté, Marie-Christine Boily, de MADD (Mothers against drunk driving) Canada, déplore le fait que l'alcool soit l'élément central des initiations : « Le droit de consommer de l'alcool ne devrait pas être donné avant l'âge de 21 ans. Les conséquences sur ces jeunes peuvent être désastreuses, tant sur le plan professionnel, avec l'ère du Web 2.0, que sur celui de la santé avec la propagation des ITSS, oui, mais aussi avec l'alcool au volant. Le gouvernement doit agir ! Que ce soit en changeant la loi sur la consommation d'alcool ou en interdisant l'alcool lors des initiations scolaires. »

Un citoyen de Montréal nous confie : « Ben, voyons, moi j'pense que c'est de l'exagération. On passe tous par là, c'est un rite de passage, ça fait partie des expériences de vie. Pis bon, la consommation, le sexe... ça appartient à l'individu, pas au gouvernement ! Qu'il ne vienne pas se mêler de ça, y en a déjà ben gros à faire avec les routes. »

